

JOURNAL POLITIQUE

Le témoin rocheux.— On nous suppose, mais il n'y a jamais eu qu'un mannequin. Du

s'élevaient comme des petits pâtés. Il suffisait de deux financiers pour en absorber la moitié. Il est vrai qu'Isaard, éprouvant la même difficulté que Fédér à déplacer ses millions, se contentait de donner sa signature mais d'argent mignon, point. C'était M. Gogo qui payait, et qui recevait la bénédiction du pape par dessus le marché : il n'a reçu que cela, le malheureux ! Mais Isaard, lui, a reçu autre chose.

Donner des signatures, cela fait perdre du temps et cet excellent financier *in partibus* avait demandé un petit subside de un franc par signature qu'il paraphait sur les registres de la société. Il a gagné soixante jolis mille francs à ce métier, sans compter les centimes. En deux ans, non compris les dimanches et fêtes — ça fait six cents jours, soit cent signatures par jour. Que diable pouvait-il donc bien tant signer, ce capitaliste latent ?

C'est la question que pose dame Justice à ce bon M. Bonthoux, et ce dernier ne paraît pas y répondre bien nettement. Nous aurions bien, peut-être, un opinion toute faite à cet égard, mais il paraît que nous devons respecter l'infortuné qui gémit, à cette heure, entre deux gendarmes, par devant trois juges et un procureur de la République.

Tant que ces messieurs n'auront pas parlé, il est innocent comme l'enfant qui vient de naître et Isaard a eu mille fois raison de donner, en place de ses trente millions, ses soixante mille paraphe.

Et puis ne l'oublions pas : jamais financier, le brave M. Bonthoux, ingénieur tout le temps. Et si tout n'est pas d'une régularité parfaite c'est la faute à Fédér — ou à Gringalet.

MENUE MONNAIE

Le Roy va venir, le Roy vient ! s'écriaient récemment, dans leurs banquets, les orateurs légitimistes.

Il paraît décidément que le Roy ne vient pas. Nous n'en voulons pour preuve que l'élection de Dinan où le candidat de Sa Majesté s'est vu blackboulé, haut la main, par des électeurs que l'on croyait plus orthodoxes et mieux pensants.

En envoyant un républicain à la Chambre avec deux mille voix de majorité, nos Bretons bretonnants ont dû refroidir singulièrement l'enthousiasme de M. Baudry d'Asson, et il faudra remettre à... la semaine prochaine, les arcs de triomphe et les oriflammes dont on s'occupait déjà.

Quant au comte de Chambord, son allégresse doit être extrême. Il est connu que le descendant de Saint-Louis passe sa vie à accumuler des obstacles et à creuser des ornières sur le chemin du trône de ses pères. Le plus grand malheur de sa vie serait évidemment d'être roi de France, et matin et soir, il termine sa prière par ce cri désespéré : Seigneur éloignez de moi ce calice !

L'élection de Dinan ne pouvait donc manquer de lui être particulièrement agréable, puisqu'elle retarde de plus en plus le supplice auquel voudraient l'entraîner des partisans enragés, et, en cherchant parmi ses lettres de félicitations, le nouveau député républicain de Dinan, M. Deroyer trouvera certainement la carte d'Henri V.

★

Ne quittons pas Dinan sans évoquer les souvenirs que ce nom rappelle.

reste je pourrais vous indiquer une troisième version...

Le président. — Qui consiste...

Le témoin Rochefort. — Qui consiste à démontrer que Gambetta lui-même s'est fait sauter...

Le président. — Que dites-vous là ?

Le témoin Rochefort. Parfaitement pour se rendre intéressant. La preuve c'est qu'il en est encore malade.

Le président. — N'est-ce pas une autre affaire ?

Le témoin Rochefort. — Vous croyez donc à l'histoire du revolver ?

Le président. — Je ne crois à rien, mais je trouve que vous mettez M. Gambetta à bien des sauces.

Le témoin Rochefort. — Gambetta est dans tous les méfaits et tous les crimes, et, qu'il s'agisse d'incendie, de dynamite, d'assassinat ou d'empoisonnement, je répondrai toujours : En mon âme et conscience, oui Gambetta est coupable !

Le président. — Un autre témoin :

M. Prudhomme sans doute ?

M. Prudhomme. — Parfaitement M. le président.

L'accusé Dynamite. — C'est l'homme calé dont je parlais

M. Prudhomme. — Calé et conservateur pour vous servir.

Le président. — Vous avez quelque chose à dire, en faveur de l'accusé ?

M. Prudhomme. — J'ai à dire qu'il n'a d'autres torts que celui d'avoir suivi de mauvais exemples.

C'est à Dinan que se joua, sous l'ordre moral, la bouffonnerie célèbre connue sous le nom de la *Trompe de Beaumanoir*.

Beaumanoir père pinçait agréablement de la trompe de chasse, et, très fier de ce talent de société, voulait en faire jouir les habitants de Dinan jusqu'aux heures les plus indues.

Beaumanoir fils, ennemi de son père, non moins ennemi de la trompe et préfet du département par surcroît, voulut interdire la trompe paternelle. Ce fut une rude bataille, messeigneurs ! Arrêtés sur arrêtés, réclamations, protestations, le souvenir du combat des Trente en pâlit et le cri célèbre : Bois ton sang Beaumanoir ! fut remplacé dans l'histoire par : Avale ta trompe Beaumanoir !

Singuliers fantoches ! que sont-ils devenus tous ces pourfendeurs de la politique de combat ?

Beaumanoir et sa trompe, Tracy et son clysopompe, Ducros et son Coco... En remuant avec un crochet les décombres de l'ordre moral, on rencontre de ci, de là, quelque souvenir odieux ou grotesque dont il serait injuste de priver plus longtemps la hotte du chiffonnier.

★

On connaît enfin la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, sur l'accident de M. Gambetta.

Le propriétaire de Ville d'Avray s'est blessé lui-même, de la façon la plus vulgaire, comme pourrait se blesser tout humble mortel. Ainsi, pas de vengeance politique, pas de tentative d'assassinat, pas d'histoire de femme, rien en un mot, de tout ce que des reporters inventifs avaient essayé d'introduire dans ce canon de revolver où il n'y avait qu'une balle oubliée.

Ce qui nous étonne, c'est qu'il ait fallu près de quinze jours pour arriver à cette constatation d'un simple fait divers que les amis de Gambetta auraient bien dû réduire, dès le lendemain, à ses véritables proportions.

On se plaint de la difficulté d'écrire l'histoire. Avouez que les hommes historiques prennent à tâche d'augmenter ces difficultés. Après les contradictions et les commentaires variés auxquels vient de donner lieu un pauvre coup de revolver, on en arrive à douter des faits qui paraissent revêtus d'une authenticité absolue.

Qui sait si les événements retracés et adoptés comme vérité pure, dans nos livres classiques, ne furent pas le fruit de l'imagination de quelque reporter fallacieux ?

Le moyen, s'il vous plaît, de connaître exactement les choses à travers deux ou trois siècles, lorsque des faits contemporains qui se passent au milieu de nous, à quinze kilomètres de Paris, à deux pas de la gare et du télégraphe, sont le prétexte de quinze versions différentes ?

Aussi nous nous demandons sérieusement si ce n'est pas Holopherne qui a coupé le coup à Judith, Henri IV qui a assassiné Ravillac et Marat qui a égorgé Charlotte Corday dans un baquet de blanchisseuse.

Quoiqu'il en soit, Gambetta va bien, il va très bien, malgré ses sept médecins et ses deux internes. Il ne perdra ni le bras, ni la main, ni le pouce, ni le médium, ni l'index et M. de Cassagnac ne pourra pas écrire son article charitable accoutumé : *Un de moins !*

★

La redingote du citoyen Joffrin.

Parlons un peu de la redingote, — ce sujet ne déparera pas les graves discussions du temps présent.

Donc le citoyen Joffrin avait une redingote, mais il n'avait pas d'habit.

N'ayant qu'une redingote, le citoyen Joffrin se serait vu refuser par un huissier formaliste, l'entrée des salons du Luxembourg, lors de la réception de M. de Brazza.

Inde ira. De là, grande colère de la redingote méprisée, de la redingote humiliée et consignée à la porte du Palais municipal !

La redingote, costume de cérémonie de l'ouvrier, ne vaut-elle pas l'habit des aristocrates et des bourgeois ? Un pan, coupé carré, doit-il s'incliner devant les prétentions hautaines d'un pan coupé en sifflet ? Avons-nous fait quatre révolutions pour voir mépriser les redingotes en général, et la redingote du citoyen Joffrin en particulier ?

En présence de tout ce tapage et de cette indignation légitime, on s'enquiert, on s'informe, on recherche... Vains efforts, on ne trouve rien, ni citoyen Joffrin, ni redingote.... Ce bruyant scandale n'était qu'une veste.

Mais le boulevard le plus spirituel de l'Europe s'était passionné, pendant soixante-douze heures, pour ou contre la redingote du citoyen Joffrin ; — à quand le gilet de M. Clémenceau, la cravate de Revillon, ou les chaussettes de Sigismond Lacroix ?

Un vrai radical, intransigeant et socialiste, a-t-il le droit d'entrer au Luxembourg avec ou sans chaussettes ?

Nous soumettons le problème aux générations futures !

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Notre instruction publique coûte-t-elle trop cher ?

Cette question s'est posée naturellement au moment de la discussion du budget, et tous les esprits libéraux, tous les hommes de progrès ont dû répondre : — Non l'instruction publique ne coûte pas trop cher. Les millions que l'on y consacre sont une semence pour l'avenir et, à supposer que la charge soit présentement très lourde, nos neveux et petits-neveux en recueilleront le profit. Si, grâce à l'instruction publique, la France peut échapper à des aventures et à des guerres qui lui coûtent dix milliards, il y a une notable économie à payer des écoles et des professeurs au lieu de payer des Prussiens.

Donc pas de discussion pour le principe. Un budget de cinquante ou soixante millions pour l'instruction publique n'est pas trop élevé dans un pays où le budget de la guerre coûte précisément dix fois plus.

Seulement il est permis de se demander si ces cinquante ou soixante millions sont toujours utilement employés, s'il n'y a pas souvent des superfétations, des inutilités ou des non-valeurs dans les frais de tout genre que coûte l'instruction publique soit à l'Etat, soit aux départements, soit aux communes.

Sans vouloir nous lancer dans une critique générale qui nous entraînerait trop loin, il faut bien reconnaître que, pendant ces dernières années, les réformateurs de l'instruction publique ont déployé sou-

vent un zèle mal entendu et ont embrassé trop de choses à la fois, pour bien les étreindre.

La substitution des écoles laïques aux écoles congréganistes exigeait une marche méthodique et progressive, ne fût-ce que pour le recrutement d'un personnel capable de remplacer sans désavantage les Frères dépossédés.

On n'a ménagé pour cela ni les encouragements, ni les dépenses ; on a institué des écoles normales d'instituteurs, édifié des constructions, exproprié des terrains payés au triple de leur valeur et déployé une activité louable mais parfois stérile.

Les instituteurs ne s'improvisent pas du jour au lendemain, et il en est résulté des choix médiocres, et des écoles désertées au profit de la congrégation d'en face où les parents républicains eux-mêmes envoyaient leurs enfants.

On a donc été un peu vite, on a dépensé pas mal d'argent, sans résultat appréciable et on s'est exposé à des mécomptes fâcheux qui se révèlent chaque jour, dans les examens.

Ce qui est vrai pour l'instruction primaire ne l'est pas moins pour l'instruction secondaire.

Ici le mérite et la capacité des professeurs ne sont pas en cause, mais grâce aux modifications incessantes des programmes scolaires, grâce aux changements perpétuels de ministres qui, tous, arrivaient avec une nouvelle méthode dans leur poche, professeurs et élèves se sont trouvés égarés dans une confusion peu favorable aux solides études.

Que l'on compte sur ses doigts les modifications et les changements auxquels ont donné lieu, depuis une douzaine d'années, les programmes classiques, et l'on ne sera que médiocrement étonné de la faiblesse relative des élèves de nos grands établissements universitaires qui souffrent à la fois :

Et du trop grand nombre d'élèves ;

Et du trop petit nombre de professeurs ;

Et de l'instabilité des méthodes d'enseignement.

Ainsi dans la plupart de nos lycées de grandes villes, un seul professeur est chargé d'une classe de trente ou quarante enfants.

N'est-ce pas excessif ? Et comment un homme, quels que soient sa capacité, son intelligence et son zèle, pourrait-il suffire à la tâche d'instruire et de former toutes ces petites intelligences qui ne marchent pas d'un pas égal, dans les sentiers broussailloux des programmes classiques ?

Il y en a forcément qui restent en route, qui ne peuvent pas suivre, et le professeur surchargé et surmené n'a guère le temps de retrouver les égarés ni de ramasser les trainards.

Il y avait donc, à ce point de vue, de sérieuses réformes à introduire dans l'enseignement secondaire ; il y avait à unifier

Le président. — Mais elle ne paie pas les dettes

Robert-Macaire. — Mes créanciers seront récompensés dans le ciel.

Le président. — Ils préféreraient peut-être un à-compte moins éloigné.

Robert-Macaire. — Sa Sainteté ne leur refusera pas quelques indulgences.

Le président. — Maigre dividende. Maintenant ne craignez-vous pas d'être condamné à une peine infamante ?

Robert-Macaire. — Ma réputation est au-dessus de tout. Et puis j'ai une autre profession toute prête...

Le président. — Laquelle ?

Robert-Macaire. — Celle de martyr. C'est d'un bon rapport par le temps qui court, et l'on peut s'en faire plusieurs mille livres de rente.

Le président. — Alors vous serez toujours plus riche que vos victimes.

Robert-Macaire. — Naturellement ; il faut bien que la bénédiction papale se retrouve.

Le président. — Je constate que vous n'avez rien perdu de votre cynisme.

Robert-Macaire. — M. le président pense-t-il que je vais me priver de mes moyens d'existence.

Pour le greffier.

L. LECLAIR.

Le président. — Expliquez-vous.

M. Prudhomme. — C'est bien facile. En voyant le gouvernement de la République expulser les congrégations et briser les portes des couvents, l'accusé a pu se croire autorisé à en faire autant...

Le président. — Avez-vous réfléchi que le gouvernement agissait en vertu de lois positives et de décrets réguliers ?

M. Prudhomme. — Peu importe ; le peuple ne saisit pas ces nuances. Du reste quand une loi déplaît...

Le président. — On ne l'exécute pas ?

M. Prudhomme. — C'est bien mon avis.

Le président. — Est-ce là, aujourd'hui, la morale conservatrice ?

M. Prudhomme. — Oui M. le président. Nous n'acceptons que les lois qui nous conviennent.

Le président. — Alors je ne m'étonne pas de vous voir prendre parti pour l'accusé Dynamite qui est tout à fait dans ces idées.

M. Prudhomme. — Il a raison. Il n'y a qu'un coupable dans toutes ces affaires, et ce coupable c'est le gouvernement.

L'accusé Dynamite. — Quand je vous le disais !

L'audience continue...

Affaire Robert-Macaire

Le président. — Encore vous.

Robert-Macaire. Toujours moi !

Le président. — Je vous croyais enterré depuis longtemps.

Robert-Macaire. M. le président ne sait-il pas que je suis immortel ?

Le président. — Il y paraît. Et toujours en banqueroute ?

Robert-Macaire. C'est ma spécialité. J'espérais cependant que ma dernière incarnation m'aurait réussi.

Le président. — Était-elle plus honnête ?

Robert-Macaire. — Non certes.

Le président. — Plus consciencieuse ?

Robert-Macaire. — Pas davantage.

Le président. Plus habile, ou plus prudent ?

Robert-Macaire. — Encore moins.

Le président. — Alors qui pouvait vous faire croire au succès ?

Robert-Macaire. Une amulette sacrée : la bénédiction du Pape.

Le président. — Quelle sottise !

Robert-Macaire. — Pas tant que ça : je me déclarais le banquier du Bon Dieu, pouvait-on me marchander la confiance ?

Le président. — On vous l'a si peu marchandée que vous avez escroqué plus de deux cents millions.

Robert-Macaire. — Quel beau chiffre ! Jugez si un financier parpaillot aurait pu en faire autant.

Le président. — Oui, mais cela ne vous a pas sauvé de la faillite.

Robert-Macaire. — Il aurait fallu un miracle !

Le président. — Et vous y comptiez ?

Robert-Macaire. — La Foi transporte les montagnes...

les méthodes, à adopter des programmes qui ne fussent pas changés tous les trimestres, à pourvoir nos lycées et nos collèges d'un nombre suffisant de professeurs pour que tous les élèves et non pas quelques-uns pussent être l'objet de leur sollicitude et de leurs soins.

Au lieu de cela qu'a-t-on fait.

On a créé des lycées de filles ! L'idée peut être excellente en soi, mais *non erat hic locus*, ce n'était pas le moment.

Avant de se lancer dans cette organisation dont le besoin se faisait plus ou moins sentir, n'était-il pas préférable de consacrer à nos lycées de garçons les ressources intellectuelles et pécuniaires que l'on va gaspiller pour une innovation hasardée et hasardeuse ?

Nous ne croyons pas nous tromper en prédisant que, huit fois sur, dix les lycées de filles ne réussiront pas, et que leur personnel d'élèves sera composé presque exclusivement de boursières, — bien heureux si les professeurs ne pérorent pas devant des banquettes.

Pendant ce temps, nos lycées de garçons regorgeront d'enfants empilés auxquels le maître sera obligé d'appliquer l'adage décourageant : *qui potest capere capiat*.

Nous pourrions continuer encore ces observations et ces critiques, mais en voilà assez pour démontrer que si les millions de l'instruction publique ne sont pas de l'argent perdu, tant s'en faut, — un peu de prudence et de réflexion ne nuirait pas dans leur distribution et dans leur emploi.

Il serait par trop fâcheux que le niveau de l'instruction s'abaissât à mesure que son budget s'élève, et nous avons le chagrin de constater que si, depuis dix années, la France compte un plus grand nombre de bacheliers, la quantité ne supplée pas à la qualité.

LA

Question du Serment

Il paraît qu'elle est palpitante. Pensez donc : le chef du jury dira-t-il désormais, « devant Dieu et devant les hommes, je le jure » ou, tout simplement, « je le jure. » C'est là dessus qu'on discute depuis deux jours au Sénat et, à voir l'ardeur des uns et des autres, on n'est pas encore près d'en avoir fini. Et tout cela parce qu'un beau jour, un méridional d'humeur intempérante et du nom de Xavier Martin a cru superbe de faire une manifestation aussi enfantine que libre penseuse, en refusant de prêter serment selon la formule consacrée et en entravant ainsi le cours de justice, au grand ennui de l'accusé, des témoins, des juges et des gendarmes qui n'y pouvaient mais. Immédiatement d'ailleurs, un parisien jaloux des lauriers de M. Xavier Martin se livrait à la même fantaisie anti-religieuse, et ce double incident a suffi pour mettre en ébullition la Chambre d'abord, qui a perdu beaucoup de temps à découvrir cette formule « je jure sur mon honneur et ma conscience » — et le Sénat, ensuite, qui va perdre non moins de temps à accoucher d'une formule différente qu'il faudra soumettre de nouveau à la Chambre, faire revenir au Sénat et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on se soit mis d'accord, ou qu'on se soit lassé de perdre un temps précieux à des bysantinismes déplorables.

Il nous semble cependant qu'il y a autre chose à faire que d'ergoter sur des points d'aiguilles et que nous avons d'autres questions légèrement plus importantes à traiter. Un peu de parlementarisme pratique ne nuirait pas à un moment où on se plaint que finances, travaux publics, réorganisation de l'armée, réorganisation judiciaire, questions religieuses, tout pêche par le manque de travail et aussi d'esprit législatif.

Quel est l'homme sérieux qui osera dire sérieusement que sa conscience est troublée et qu'il n'a pas sa liberté morale, parce qu'il doit attester qu'un fait est vrai ou faux en se servant d'une formule vieille comme le monde ou à peu près ?

Alors pourquoi les libres penseurs disent-ils « adieu », quand il prennent congé. Ce simple mot est aussi bien à l'opposé de leurs idées athées, que la formule qui les horripile tant.

Tout cela hélas, est encore un triste fruit de notre mesquine organisation parlementaire d'arrondissement où, de crainte de déplaire à quelques imbéciles de leurs bourgeois influents, nos députés se lancent à corps — ou plutôt à esprit perdu — dans tous les enfantillages et les sottises qui pourraient faciliter leur réélection.

Quant à la portée de la loi proposée, quant à ses conséquences et à sa signification, voici une petite anecdote d'hier qui est tout à fait édifiante.

A la dernière session d'assises, un juré est arrivé résolu à faire sa petite manifestation. Non seulement, ce fier Sicambre eût préféré la mort à un serment tel qu'on le demande, mais il racontait, à qui voulait l'entendre, qu'il était bien aise de l'occasion qui lui était offerte d'affirmer sa pureté anti-cléricale, et patati et patata.

Le ministère public qui redoutait fort un esclandre à l'audience, prit le parti très simple de le récuser invariablement avant chaque affaire, et notre anti-sermentiste ne put pas placer une seule fois sa déclaration intransigeante.

D'où grande fureur de notre homme. Il avait trouvé ce magnifique prétexte de s'affirmer, et on refusait de lui donner ce petit tremplin commode et tapageur ! C'était à dégoûter d'être juré et libre penseur !

Il paraît que nos députés ont aussi besoin de leur petit tremplin. Eh bien, franchement, ils auraient pu mieux le choisir.

FEUILLES VOLANTES

Le trente-un décembre prochain, s'il plaît aux électeurs, Lyon sera doté d'un nouveau député appelé à recueillir la succession du « regretté » Bonnet-Duverdier.

La convocation a paru mardi à l'*Officiel*, et l'empressement du gouvernement à ne pas laisser plus longtemps ce siège vide, indique que la députation du Rhône ne pèse pas d'un poids léger dans les délibérations parlementaires.

Pouvait-on se passer d'un représentant des Brotteaux, pour aborder les grandes réformes que le pays attend ? Réformes de la magistrature, de l'armée, des finances, etc., etc. Il paraît que non, puisque M. Bonnet-Duverdier à peine enterré, et les larmes des Dames-Réunies à peine séchées, on s'occupe de lui trouver un successeur.

Donc on votera dimanche, 31 décembre, veille du jour de l'an, et la bonne ville de Lyon en se réveillant le 1^{er} janvier 1883, aura un député pour ses étrennes.

Espérons que ce ne sera pas un polichinelle.

Les délégués des tisseurs sans travail sont allés porter successivement leurs doléances chez le préfet et chez le maire.

Ces messieurs les ont reçus avec de bonnes paroles, leur ont prodigué les encouragements à la résignation, les conseils à la patience, mais finalement n'ont pu leur donner ce qui n'était pas en leur pouvoir, c'est-à-dire la reprise du travail, le réveil des affaires et le retour de la prospérité commerciale.

Il en sera ainsi, du reste, de toutes les commissions, de toutes les délégations et de toutes les manifestations qui s'imaginent bravement qu'un préfet ou un maire ont dans leurs poches un talisman spécial pour faire succéder l'activité au chômage et l'aisance à la misère.

Si les budgets de l'Etat des communes et des villes peuvent subvenir dans une certaine mesure à des infortunes isolées, ce serait un étrange illusion de penser que leurs ressources restreintes fussent capables de faire disparaître ou même d'atténuer un malaise aussi général que celui dont souffre notre industrie.

Les délégués des tisseurs sont hantés par une idée fixe qu'ils reproduisent périodiquement dans leurs réunions. Ils voudraient que la municipalité lyonnaise leur avançât un million comme première mise de fonds d'une association de travailleurs, qui délivrée de l'invasion des parasites, tels que fabricants et commissionnaires, réaliserait des bénéfices superbes et déferait toute concurrence !

Faut-il rappeler à ces rêveurs que l'expérience a été faite déjà, non pas avec un million, mais avec trois cent mille francs fournis par la société dite du Prince Impérial ; Qu'après quelques années d'exploitation malheureuse, ces trois cent mille francs ont fondu comme neige au soleil, et que cette utopie philanthropique s'est écroulée dans la banqueroute ?

Le million demandé à la municipalité aurait absolument le même sort, et pour quelques adroits qui en profiteraient, la masse des ouvriers tisseurs ne s'en trouverait ni plus riche ni plus heureuse.

Non, le remède n'est pas là ; il ne peut être que dans une reprise sérieuse des affaires, qui ne dépend ni du préfet ni du maire, et ce ne sont pas les déclamations surannées contre le tissage mécanique ou contre l'égoïsme des bourgeois qui seront de nature à hâter le relèvement de notre fabrique.

En attendant, la seule atténuation possible à des infortunes intéressantes, serait d'employer à quelques travaux de terrassement, de pavage et de voirie, les ouvriers inoccupés que poursuit la détresse.

Il n'est pas question, bien entendu, de chantiers nationaux, prétexte d'insurrection et d'émeute, mais nous avons pas mal de rues défoncées, pas mal de voies impraticables qui réclament des améliorations et des réparations nécessaires.

L'argent qu'on y consacrerait ne serait pas perdu, et personne ne se plaindrait d'une dépense qui, sans grever trop lourdement notre budget, aurait le double avantage de profiter à l'intérêt public et de soulager des misères privées.

La mairie de Lyon a inauguré, samedi dernier, une série de réceptions intimes qui doivent avoir lieu, chaque semaine, à l'Hôtel de Ville.

Le but de ces réunions sans appareil, serait de mettre en relation les hommes qui, à divers titres, s'occupent de l'administration de notre ville dans les branches diverses qu'elle comporte : éducation, finances, instruction, science, commerce, beaux-arts, etc.

Le maire de Lyon a pensé qu'en créant un centre de réunion où pourraient se rencontrer, se voir, se connaître et s'apprécier les gens qui ont charge des affaires publiques, bien des préventions disparaîtraient, bien des hostilités ou des rancunes s'apaiseraient, pour ne laisser place qu'à une confiance réciproque et à une entente cordiale.

Rien n'est tel que le frottement, en effet, pour arrondir les angles et émousser les aspérités de la vie publique.

L'idée est donc excellente, et nous souhaitons qu'elle réussisse. Seulement, une des conditions de cette réussite serait d'élargir un peu le cercle des invitations et de ne pas craindre, non plus, d'apporter quelque attrait à ces soirées qui risqueraient d'être un peu froides, si elles se bornaient aux charmes uniques de la conversation entre hommes.

On n'était pas très nombreux, en effet, au premier samedi de M. le maire, et nous n'avons pas remarqué qu'une chaleur excessive régnât dans les salons déserts, malgré les efforts de M. Gailleton et de ses adjoints pour être empressés, accueillants et aimables envers leurs invités.

Il serait donc nécessaire d'y apporter quelques éléments de distraction et d'entraînement.

Pourquoi n'essaierait-on pas d'un peu de musique, de quelques séances de diction, avec un programme suffisamment expurgé pour n'effaroucher aucune gravité démocratique ?

Le Conservatoire de Lyon ne pourrait-il, de temps à autre, donner un échantillon de ses progrès, en produisant ses meilleurs élèves dans les soirées de la mairie ?

Les petits gâteaux et les bons cigares ne sont pas à dédaigner, mais ils gagneraient évidemment à être accompagnés de quelque sonate ou d'une pièce de vers proprement dite, et puis n'oublions pas que la musique adoucit les mœurs.

Amphion élevait des murailles aux sons enchanteurs de sa lyre ; qui sait si M. Gailleton ne réalisera pas avec plus de succès ses projets louables de bonne harmonie administrative, en faisant goûter à ses invités les charmes de l'accord parfait.

ZÈDE.

LE

PROCÈS D'ARABI

Arabi bon Fellah a été condamné à mort, Pauvre Arabi !

Mais Arabi bon compère n'est pas mort car il vit encore. Bon Arabi !

On l'a condamné à mort parce qu'il fallait nécessairement expliquer pourquoi les excellents Anglais avaient été — oh ! bien malgré eux — contraints à mettre le holà entre cet Arabi là et son souverain légitime. Donc Arabi décapité, couic, rien de plus juste et de plus logique : Colonel Fellah, pas devoir s'insurger contre son Kédive.

Mais comme John Bull très content d'avoir mis dans sa poche petit Canal de Suez, John Bull s'est dit : Il faut que cet excellent Arabi soit de la fête. John Bull a donc envoyé Arabi mourir... de vieillesse, dans une prison très douce et consistant en une ou plusieurs villas dans la campagne — un peu loin, à cause des bavardages — et ce cher ami à qui on doit le bon petit canal pourra y filer des jours tissés d'or et de soie : pendant que nous sommes aux premières galeries et que nous sifflons la comédie, ce qui, entre parenthèse, est parfaitement égal aux deux acteurs en scène.

D'ailleurs, rassurons-nous, il n'est pas plus question des massacres de chrétiens et du bombardement d'Alexandrie, que du Grand-Turc. Et Dieu sait si on l'a aussi prié de rester dans son coin, ce descendant des Khalifes !

En sorte que nos bons voisins, avec leurs Armstrongs et leurs cuirassés, ont eu le triomphe facile sinon héroïque. Ils ont tiré à boulets rouges sur les maisons des Européens d'Alexandrie, sous prétexte que ces européens étaient menacés par la soldatesque d'Arabi. Fort bien.

Ce premier succès les a engagés à pourchasser Arabi par terre et par mer. — Par mer, en mettant le canal incidemment dans leur poche, par terre en livrant la sanglante bataille de Tel-el-Kébir, où tous les combattants ont eu la chance d'être décorés d'une médaille commémorative, attendu que, tant tués que blessés, tout le monde se porte bien.

D'un autre côté, on ne raconte pas que les troupes d'Arabi aient été décimées par la mitraille anglaise. Au premier coup de canon, l'aphorisme célèbre « c'est le moment de se montrer, cachons nous » a volé de bouche en bouche, et la fumée dissipée, on n'a plus vu que le décor environnant : les pyramides et les quarante siècles. Quant aux insurgés, pas plus qu'à Hyde-Park.

Alors, ça n'a pas été aussi pénible que la retraite des dix mille. Et il y a eu pour les soldats de sa gracieuse Majesté (*her gracious majesty*) plus de gloire que de fatigue.

Sir Volseley a rapporté dans sa sacoche un Arabi tout prêt à montrer aux incrédules, et un canal tout agencé pour macadamiser agréablement la fameuse route des Indes. Sir Volseley est un grand capitaine, Arabi un grand patriote qui n'a pas eu de chance, les anglais sont de grands pacificateurs, le Khédive un joli crétin et les Français le peuple le plus spirituel de la terre...

Ce qui nous intéresserait à savoir, maintenant que la farce est jouée, c'est combien l'Angleterre a payé la comédie ?

Et encore, à quoi bon s'en inquiéter ? On sait bien qu'à l'opposé de nous, qui sommes assez riches pour payer notre gloire, les Anglais ne payent que leur libre passage de Londres à Calcutta — mais ils le payent royalement. — Et cette fois-ci, ils n'ont pas dérogé à leurs habitudes. Allez demander cela à Arabi, bon Arabi, bon Fellah, en villégiature dans une jolie villa à l'anglaise.

THEATRES

Célestins. — On a eu l'heureuse idée de reprendre, pour madame Paula Marié, un petit acte oublié depuis quelques années dans la poussière des cartons : la *Chanson de Fortunio*. Cette résurrection a produit le meilleur effet, et la bluette d'Offenbach qui date cependant de 1860, a paru plus fraîche, plus jeune et surtout plus musicale que bien de ses cadets à gros succès qui, à cette heure, nous ennuiant autant qu'ils nous ont jadis amusés. C'est ainsi que de *Mascotte* en *Chanson de Fortunio* et en *Truc d'Arthur*, les Célestins accomplissent leur brillante destinée, se gardant bien d'aborder d'autres sujets que les gaudrioles avec ou sans flon-flon et se préoccupant d'encadrer de la meilleure façon cette immuable et éternelle *Mascotte* qui doit durer jusqu'à la consommation des siècles, à la jubilation du caissier et au désespoir — je suppose — de Luigini et de ses pauvres compagnons de galère lyrique.

La *Chanson de Fortunio* a plu surtout par l'ensemble et le soin apporté aux moindres détails de la figuration et de la mise en scène. La chose se passe dans un joli décor où circule un émilant bataillon de petits clercs des plus espiègles et tout ce qui est chœurs, récitatif, couplet, est exécuté à la perfection par ces fillettes en tête desquelles brillent comme deux étoiles microscopiques M^{lle} Sivoiri et Van Daelen. Vient ensuite par rang de succès Mercier qui est un excellent comique d'un talent très souple, d'une bonne humeur tout à fait originale et qui plaît beaucoup au public Lyonnais dont il a su se faire apprécier, chaque jour, davantage. Il interprète le rôle de Friquet. Ensuite l'héroïne, M^{lle} Paula Marié qui ne chante plus cela comme au temps jadis, hélas, mais qui est une artiste de race et, au prix de quelques transpositions, réalise un Valentin sinon parfait du moins très sortable. Elle a repris tous ses avantages dans l'air célèbre qui est le clou, comme aussi le prétexte de la *Chanson de Fortunio* et la soupirée avec beaucoup de charme attendri. Bref, ça été un joli succès très franc, très vif et très mérité. Avec le *Truc d'Arthur*, cela fait un bon lendemain à la *Mascotte* et je ne vois pas pourquoi on songerait à monter autre chose d'ici à la fin du monde : *Mascotte* et *Truc for ever* !

**

Bellecour. — Par Satan, mes féaux, c'était grande fête vendredi à la Tour, ou plutôt, à Bellecour où on jouait la Tour : Non pas la Tour prend garde, mais la *Tour de Nesté* et avec Marie Laurent, s'il vous plaît. Ah ! Philippe d'Aulnay n'a pu cacher un moment de déception quand sa folle maîtresse soulevant son masque lui a dit superbement et tragiquement : Regarde et meurs. Il nous a même semblé qu'il murmurait : Beauté mûre ! Mais les bourgeois, vilains, manants et escheliers qui hantent les sommets du théâtre Guimet, n'y regardent et n'y voient pas de si près. Cette Marguerite là est peut-être un peu ridée, mais elle dit à souhant les tirades du drame cher aux titis et autres affolés de littérature abracadabrante ; le Buridan possédait un « cornet » comme rarement premier rôle en a exhibé un pareil entre les deux fleuves Lyonnais, tout à été pour le mieux : Jusqu'à un Gauthier d'Aulnay de haute fantaisie qui a compris qu'entre ces deux artistes classiques et respectueux de la tradition il fallait, pour arriver à l'effet, contraster par une interprétation moderne, et a eu la prodigieuse idée de faire prendre à son héros une attitude de nerfs à la fin du 3^{me} acte, quand il apprend la mort de son frère. C'était curieux au possible ! Le paradis frémissait d'enthousiasme, on se tordait à l'orchestre et le héros gigotait toujours... En somme, trois représentations lucratives où Marie Laurent, dans un rôle malheureusement trop jeune pour elle, est imposé par ses belles qualités de tragédienne.

Dans deux ou trois jours l'opéra italien qui débute avec le *Ballo in maschera*.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris 6 décembre 1882.

L'abaissement du prix du report en liquidation invitait les vendeurs à la prudence ; quelques-uns d'entre eux avaient jugé prudent d'opérer des rachats, dès que ces rachats se sont arrêtés, les cours se sont alourdis et l'ensemble de la cote a subi une réaction assez importante : le 5 0/0 est retombé de 115 05 à 114 75 ; le 5 0/0 est revenu à 80 50 ; l'amortissable à 81 15.

La Banque de France a 5,340 et la Banque de Paris à 1,080 ont conservé leurs derniers cours de lundi, mais le Foncier a été ramené à 1,340 et le Mobilier Français est tombé à 400.

Des achats que rien ne justifient avaient porté le 5 0/0 turc à 12, 20, la Banque ottomane à 760, l'Union égyptienne à 360, le 5 0/0 turc a reculé à 41 80, la Banque ottomane à 731, l'Union égyptienne à 351.

Le Suez a été offert à 2,407 après 2,460.

Les chemins sont restés calmes.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la compagnie du chemin de fer de Perpignan à Prades, dont le siège est à Paris, rue de Londres, numéro 13, peuvent se présenter de 2 à 5 heures, chez M. Heurtey, syndic, 40, rue du Luxembourg, pour toucher un dividende de 5 francs pour cent, deuxième répartition.

Le conseil d'administration de la Compagnie générale des Eaux prévient les actionnaires qu'il est fait appel des 230 francs restant à verser sur les actions nouvelles. Ce versement devra être effectué du 19 au 25 janvier prochain, 52, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Le siècle de la vapeur. — Si l'on donne un nom à notre siècle ce sera certainement celui de siècle de la vapeur. Aujourd'hui, en effet, tout doit aller très vite : il n'y a même arrivé de remonter des malades atteints de bronchites chroniques qui, après avoir essayé pendant quelques jours des Capsules Guyot et en avoir éprouvé du soulagement changeaient de médicament, prétendant que cela n'agissait pas assez vite. Il est cependant logique que les bronches et les poumons ne peuvent pas se fortifier en quelques jours, aussi nous les engageons à prolonger leur traitement d'autant plus qu'une rechute est souvent très dangereuse. Les Capsules Guyot si efficaces contre les affections de la gorge, des bronches et des poumons ne se vendent qu'en flacons portant sur l'étiquette la signature Guyot en trois couleurs.

Lyon. Imp. LABAUME, c. Lafavette, 5, ALRICY, succ.

Sur tous les articles non signés : Le Gérant responsable, A. ALRICY.

OFFICE GÉNÉRAL
DES

BREVETS D'INVENTION

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Prise des Brevets d'Invention dans tous les pays. — Consultations légales. — Jurisprudence industrielle. — Marques de fabrique. — Dépôts aux prud'hommes. — Etudes techniques.

1, boulevard saint-Denis, PARIS
En face la porte Saint-Martin

ALBERT CAHEN

Ingénieur-Conseil, ex-Professeur à l'École
des Arts Industriels et des Mines de Lille (Nord).

Diabétiques !! Le pain de gluten, fabriqué par M. Sambet, place de la Miséricorde, 12, est le seul que les malades mangent avec plaisir, il est indispensable à l'exclusion de tous autres aux diabétiques, gastriques, dyspeptiques. Con-on tous les jours, pâtes et farine de gluten.

MAISON F. JANIN

8, Rue Lafont, LYON

Musique Française et Étrangère
CLASSIQUE ET MODERNE

GRAND ABBONNEMENT A LA LECTURE MUSICALE
à des conditions très avantageuses

CHOIX VARIÉ DE PIANOS
des meilleures factures de Paris

HARMONIUMS POUR SALONS

Vente et location à des prix exceptionnellement modérés.

Une précaution utile. — Les personnes qui sont sujettes aux NEURALGIES, aux MIGRAINES et aux MAUX DE DENTS, devraient toujours avoir chez elles un flacon de **Nervine Foulon** pour calmer instantanément et guérir complètement ces maladies et s'épargner ainsi des souffrances intolérables.

Il suffit en effet de faire plusieurs fortes inspirations par la narine du côté malade pour guérir la névralgie, par les deux narines pour la migraine ou de mettre un bourdonnet d'ouate imbibé de Nervine dans la dent malade pour la guérir. Dans tous les cas la guérison est assurée en moins de cinq minutes. Pour plus d'instruction le mode d'emploi se trouve à chaque flacon. — Exiger la signature Foulon, pharmacien. — Dépôt à Paris, 21, rue Rochecrouart, et se trouve à Lyon, pharmacie des Terreaux, 9, place des Terreaux, Pharmacie Bertrand aîné, 21, place Bellecour, et à Saint-Etienne chez M. Exbrayat, pharmacien, 22, rue de Lyon.

EN VENTE
à l'Agence de Publicité V. FOURNIER

14, rue Confort, LYON

et à ses Succursales : Saint-Etienne, rue Ste-Catherine, 6.
Grenoble, Passage Teisseire.

BILLETS DE LOTERIE

DU

Palais des Beaux-Arts

VILLE DE LILLE

5,000,000 de billets
600,000 francs de lots

GROS LOT

200,000 Fr.

1 lot de 100,000 fr. — 2 lots de 50,000 fr. — 4 lots de 25,000 fr. — 5 lots de 10,000 fr. — 25 lots de 1,000 fr. — 50 lots de 500 fr.

PRIX DU BILLET : 1 FRANC

Envoi franco par la poste contre le prix du Billet, plus 15 centimes jusqu'à 3 Bilets ; 30 centimes de 3 à 10 ; 45 centimes de 10 à 15 ; 60 centimes de 15 à 20.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT
MENIER

Exiger le véritable nom

DEMANDEZ dans les dépôts de la Société des Laiteries du Rhône les **BEURRES** tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITIÈRES DU RHÔNE.

Beurre extra-fin, genre Isigny,
le kilogramme. . . . 5 fr. »

Beurre fin de table,
le kilogramme. . . . 3 50

QUALITÉS ESTAMPILLÉES

G. BONNET, MONNIER & Co

CONSTRUCTEURS BREVETÉS S. G. D. G.

Usine à vapeur : 108, rue Saint-Maur

MAISON DE VENTE

5, Boulevard des Filles-du-Calvaire
PARIS

MOTEUR DE G. BONNET

actionnant un tour

Spécialité de Bobines d'Induction
grand et petit modèle

Signaux et Sonneries Électriques

APPAREILS MÉDICAUX

TÉLÉPHONES, RÉGULATEURS ÉLECTRIQUES

APPAUVRISSMENT

SANG

Faiblesse de Constitution

PYROPHOSPHATE

DE FER

DE ROBIQUET

Approuvé par l'Académie de Médecine

Recommandé contre la Scrofule, Rachitisme, Glandes, Tumeurs, Irrégularités du Sang, Pâles couleurs, Pertes, etc. Il rend l'organisme le Phosphore et le Fer indispensables à la bonne constitution des Os, des Nerfs et du Sang. — On l'emploie en Dragées, Solution, Sirop ou Vin, suivant le goût du malade.

Dragées ou Sirop : 3 fr.
Solution : 2 fr. 50. — Vin : 5 fr.
DETHAN, rue de Strasbourg, 10, PARIS
Et dans toutes Pharmacies de France et d'Étranger.

Dépôt à Lyon, chez MM. Biétrix aîné, Bouchard et Bourne, Genon frères et Lestra, Poizat neuve, Pharaon, Centrale de France.

PERT

PÉPINIÉRISTE

Avenue du Cimetière

VILLEFRANCHE

Plants Américains

enracinés et boutures

GREFFAGE GARANTI

ACCOUCHEUSE

M^{me} V^e YVERNAT

3, rue Vieil-Remversé, 3, LYON

Angle de la rue du Doyné, Quartier Saint-Georges

Vaccin et tient des pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion. — Renseignements par correspondance. — Connaît l'allemand.

LE SECOURS

COMPAGNIE D'ASSURANCES

Contre les Accidents

CAPITAL : DIX MILLIONS

dont un quart entièrement versé en espèces

ASSURANCES COLLECTIVES POUR LES PATRONS

ET LES OUVRIERS

GARANTIE ILLIMITÉE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES PATRONS.

Envoi gratuit de Tarifs et Prospectus.

Siège Social : 18, rue des Pyramides, PARIS

ÉPILEPSIE

Guérison par le GALIUM-VIDAL, notice expédiée franco contre 1 fr. timbres-postes adressés Pharmacie Vidal, Montpellier et Béziers.

GUÉRISON

assurée des DOULEURS et RHUMATISMES, par la véritable **Flanelle végétale**. Quatre de Pin et Huile de Pin, qui sont employées dans les hôpitaux de Lyon, de France et de l'étranger. — Vente exclusive : Maison **SCHMIDT-VERREUR**, pl. Bellecour, 5, Lyon, et dans ses succursales. — Brochure explicative envoyée franco sur demande.

PARIS, HIVER 1882-1883

M

Les générations de 1830, Avocats, Professeurs, Artistes, Femmes célèbres, ont tous fait usage de la **Pâte Regnaud** et en ont ressenti les bons effets. Ce délicieux bonbon, honoré de l'Approbation si rare de l'Académie de Médecine de Paris, a une action vraiment remarquable sur les affections de la gorge et du larynx.

L'usage de la **Pâte Regnaud** fortifie la voix, détruit la sécheresse de la bouche, calme l'irritation produite par les premiers rhumes, et parfume agréablement la respiration.

La **Pâte Regnaud** ne contient aucun narcotique ; aussi convient-elle aux femmes et aux enfants auxquels répugnent les potions et les tisanes.

Chaque boîte, du prix de 1 fr. 50, doit porter la signature ci-contre :



Vente au détail : dans toutes les Pharmacies de France et de tous les Pays. Fabrication et vente en gros : PARIS maison L. FRÈRE et Ch. TORCHON

VIGNES AMÉRICAINES

BOUTURES ET ENRACINÉS

LOUIS PENOT

Propriétaire-Négociant

près les Arènes, à Nîmes

Commission. — Forfait. — Demande de représentants sérieux. — Bonne remise.

Articles de Luxe et de Fantaisie
MON CASSET

Rue de la République

Rue de la République

(EX-RUE DE LYON)

(EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE — EVENTAILS

Horlogerie. — Tabletterie
Sacs gibecière, etc. Accessoires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bouquets. — Passe-Partout
Chapelles. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs

PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ
DES
GOURMETS

est composé des
meilleures sortes.
Il ne contient aucun
mélange de Chicorée ou
autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être soignées
par deux bandes portant le nom : **TREBUCCEN**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
SEMELLES LACROIX
Les seules à l'épreuve du froid et de l'humidité
2 fr., 2 fr. 50 et au dessous
GROS et DÉTAIL
Paris, 1, rue Aubert. — Exiger le nom LACROIX

AU LABOUREUR

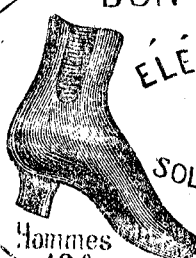
Maison recommandée pour la bonne fabrication des
CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

BON MARCHÉ

ÉLÉGANCE

ET

SOLIDITÉ

Hommes
12 frFemmes
8 fr

Maison CASSET, rue de la République, 32